

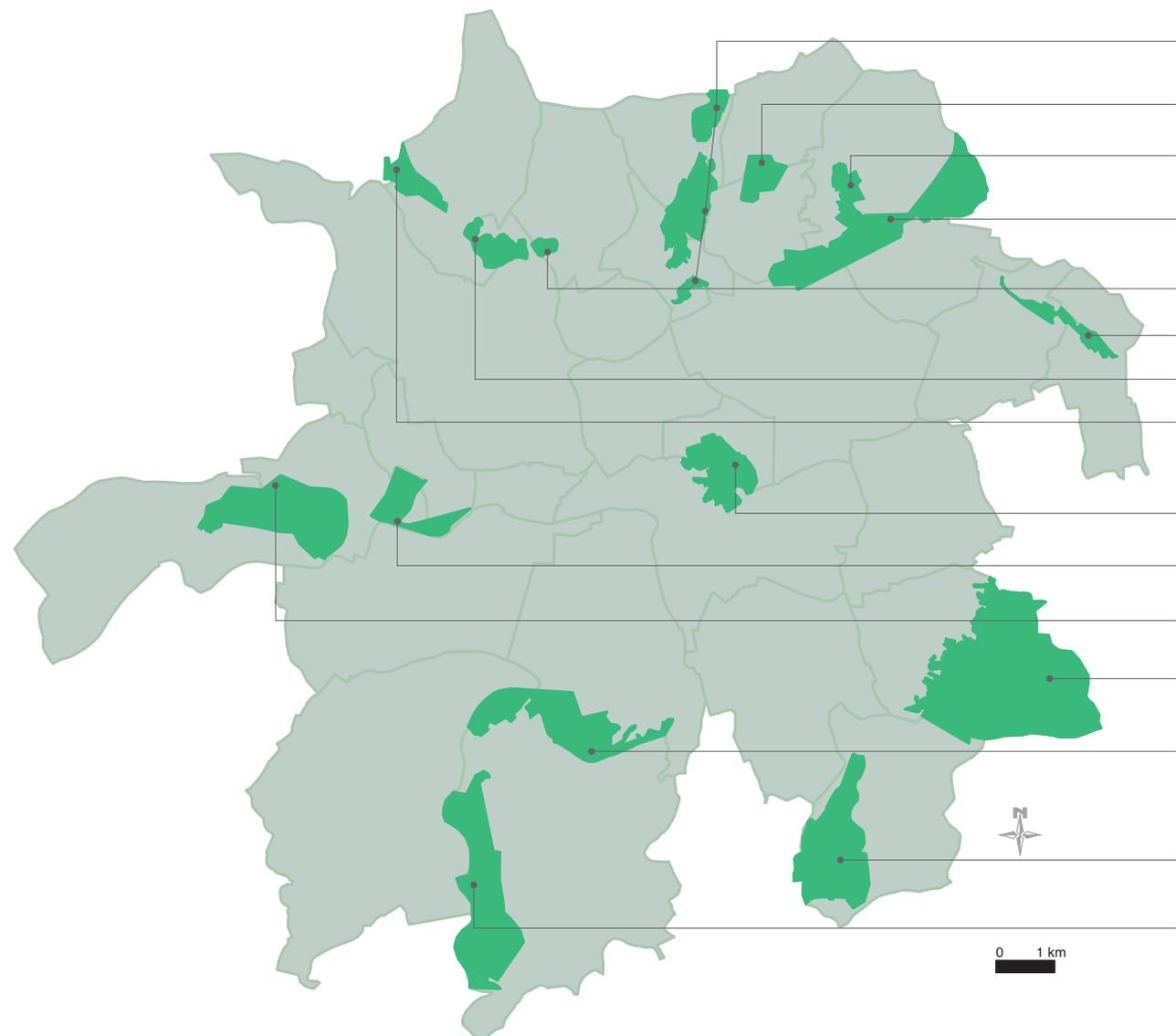
Pays de
Montbéliard AGGLOMÉRATION
PRÉSENTE



Les espaces naturels de Pays de Montbéliard Agglomération

- des milieux remarquables
- des espèces de grande valeur écologique
- des mesures mises en œuvre pour une préservation et une valorisation de qualité
- des actions à développer pour constituer un réseau écologique sur le territoire

Les espaces naturels de Pays de Montbéliard Agglomération



- 01 Basse Vallée de la Savoureuse *page 5*
- 02 Grands Champs *page 9*
- 03 Source des Fées *page 13*
- 04 Basse Vallée de l'Allan *page 17*
- 05 Zone humide des Jonchets *page 21*
- 06 Feschotte *page 25*
- 07 Bois du Parc *page 29*
- 08 Vallée de la Lizaine *page 33*
- 09 Rangs Peux *page 37*
- 10 Doubs Sablières de Bart et Courcelles *page 41*
- 11 Mont Bart *page 45*
- 12 Forêt Hollard *page 49*
- 13 Doubs Boucle de Mandeure Valentigney *page 53*
- 14 Coteaux d'Hérimoncourt *page 57*
- 15 Champvermol *page 61*



Des indicateurs pour chaque site...

Valeur écologique

Indicateur pour évaluer la qualité écologique des sites.
4 critères ont été sélectionnés :

- le niveau de protection des espèces,
- la rareté régionale des espèces,
- la biodiversité effective,
- le potentiel écologique.

Intérêt paysager

Indicateur permettant de relever les qualités esthétiques du site et son intérêt dans la structuration du paysage local.

Risques d'impacts sur le site

Indicateur pour évaluer les risques d'impacts de l'environnement sur chaque site pouvant entraîner une dégradation des milieux et/ou une disparition d'espèces.
3 critères ont été sélectionnés :

- pression urbanistique,
- pression industrielle,
- fréquentation humaine.



Edito

Face à l'érosion mondiale de la biodiversité, les actions menées par les collectivités dans leurs territoires prennent tout leur sens. De nombreuses espèces sont, en effet, inféodées à des habitats particulièrement spécifiques. Le Pays de Montbéliard héberge ainsi des milieux naturels très diversifiés : forêts, terres agricoles, prairies, zones humides. Diverses espèces autochtones, considérées comme remarquables, ainsi que des milieux classés comme prioritaires à protéger à l'échelle européenne, illustrent ces spécificités locales.

Conscient des enjeux, Pays de Montbéliard Agglomération a ainsi adopté un projet 2020, qui fixe le cap pour la décennie. Le respect et la valorisation de notre écosystème naturel y occupent une place primordiale. Acquisitions foncières et plans de gestion durables représentent autant d'outils efficaces mis en œuvre par la collectivité. Site par site, ce document rassemble ainsi des fiches informatives utiles. Aux portes de nos villes et de nos communes, cette richesse s'avère en effet déterminante pour l'attractivité du Pays de Montbéliard.

Jacques Hélias
Président de Pays de Montbéliard Agglomération
Maire de Montbéliard

Merci aux photographes qui ont
gracieusement mis leurs clichés
photographiques à disposition pour
la réalisation de ce guide.



01

Communes Brognard, Dambenois, Nommay, Vieux-Charmont
Superficie 123 hectares
Altitude maximale 324 m
 Site géré partiellement par PMA



Mélie des scabieuses



Basse Vallée de la Savoureuse

Mosaïque de milieux humides et secs favorisant la présence de nombreuses espèces remarquables.



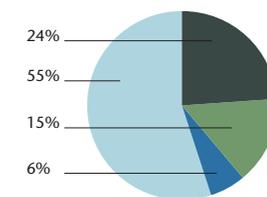
Présentation générale

- > Réserve Naturelle Volontaire en 2000.
- > Réserve Naturelle Régionale en 2008 sur 42 hectares, zone centrale faisant l'objet d'un plan de gestion.
- > Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique sur 137 hectares.
- > Espace remarquable classé dans le Schéma de Cohérence Territoriale 2006.
- > Projet d'Arrêté préfectoral de Protection de Biotope pour la préservation d'un milieu indispensable à l'existence d'espèces faunistiques ou floristiques étendu sur une superficie totale de 280 hectares.
- > Plan de prévention des risques d'inondations du Doubs et de l'Allan.
- > Une réglementation spécifique est à respecter sur ce site.

Environnement :



base de loisirs, pistes cyclables, observatoire ornithologique, sentier d'interprétation



Occupation du sol

Sur la zone centrale de la réserve

- milieux forestiers
- milieux ouverts : prairies, pelouses et friches
- cours d'eau
- milieux humides : forêts alluviales, marais, roselières et eaux stagnantes

Urbanisme

- > Majoritairement zone naturelle, à protéger en raison de la qualité des milieux et paysages et de leur intérêt écologique, esthétique ou historique.
- > 6% de la zone, réservée à une urbanisation future, pour des constructions compatibles avec un aménagement cohérent de la zone.

Régime foncier

79% privé / 20% PMA / 1% communes.

Qualité de l'eau : la Savoureuse



(Source : Suivi de la qualité des cours d'eau du Pays de Montbéliard, PMA, 2006).

Richesse écologique

> ≈ 1 000 espèces faune et flore observées.

Et quelques espèces invasives : Topinambour, Renouée du Japon, Ecrevisse américaine, Rat musqué, Tortue de Floride.

(Données prospections depuis 1990).

Caractère remarquable

Des habitats

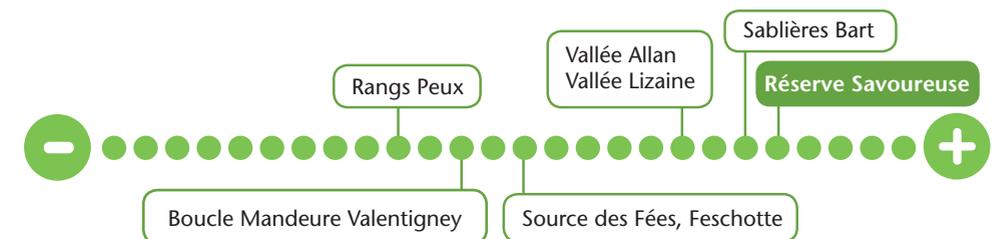
Prairies et ripisylves (saulaies blanches et aulnaies-frênaies).

Des espèces

Plusieurs espèces de Chauves-Souris.

	Protection mondiale	Protection européenne	Protection nationale	Protection régionale
Oiseaux				
Principales espèces nicheuses protégées				
> Faucon crécerelle		●	●	
> Martin pêcheur		●	●	
> Milan noir		●	●	●
> Pic cendré		●	●	
> Pie-grièche écorcheur		●	●	●
A noter : de nombreuses espèces migratrices sont également observées sur le site.				
Reptiles				
> Lézard agile		●	●	
> Lézard vivipare		●	●	
Amphibiens				
> Triton palmé		●	●	
Insectes/Papillons				
> Cuivré des Marais	●	●	●	●

Valeur écologique



Pour les sites des Coteaux d'Hérimoncourt, la zone humide des Jonchets et les Grands Champs, aucune valeur écologique n'a été attribuée en raison d'une quantité insuffisante de données.

Ne sont pas compris également les sites forestiers qui sont évalués séparément.

Intérêt paysager



Risques d'impacts sur le site



Trèfle strié *Trifolium Striatum*

Les pelouses à trèfle strié dans la Réserve occupent de faibles surfaces dans des zones piétinées le long des chemins. Des mesures ont été prises pour favoriser le maintien des populations en utilisant des modes d'entretien adaptés et en surveillant régulièrement l'évolution.

02

Communes Brognard, Dambenois

Superficie 36 hectares

Altitude maximale 333 m



Grands Champs



Agrion à larges pattes

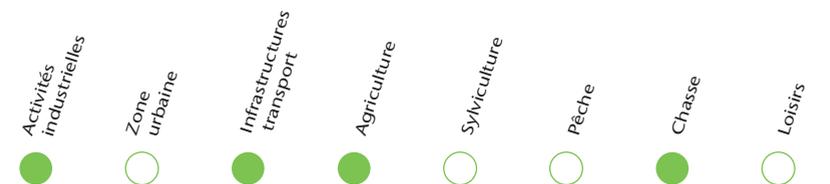


Site à vocation de corridor écologique pour faciliter les déplacements d'animaux.

Présentation générale

> Espace classé comme espace remarquable dans le Schéma de Cohérence Territoriale 2006.

Environnement :



Occupation du sol



Urbanisme

> Zone naturelle et agricole.

Régime foncier

100% privé.

Richesse écologique

> 14 espèces observées (principalement des oiseaux)

(Données prospections 2008).

Caractère remarquable

	Protection mondiale	Protection européenne	Protection nationale	Protection régionale
Oiseaux > Pie-grièche écorcheur		●	●	●



Zoom

Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*)

- > Passereau d'une taille comprise entre 16 et 18 cm.
- > Le mâle a le dos brun, le ventre blanchâtre et la tête grise avec un bandeau noir ; la femelle est plus terne, a un manteau brun, une tête brun grisâtre et le ventre blanc marqué de motifs écailleux.
- > Vit dans des milieux ouverts à semi-ouverts parsemés de buissons épineux où il peutembrocher ses proies (insectes, campagnols, mulots, lézards...).



Pie-grièche écorcheur *Lanius collurio*

Nom donné pour sa méthode de chasse particulière, accroche ses proies sur les épines des buissons pour se constituer des réserves de nourriture.

Valeur écologique

Pour ce site, aucune valeur écologique n'a été attribuée en raison d'une quantité insuffisante de données.

Intérêt paysager

faible

moyen

fort

Risques d'impacts sur le site

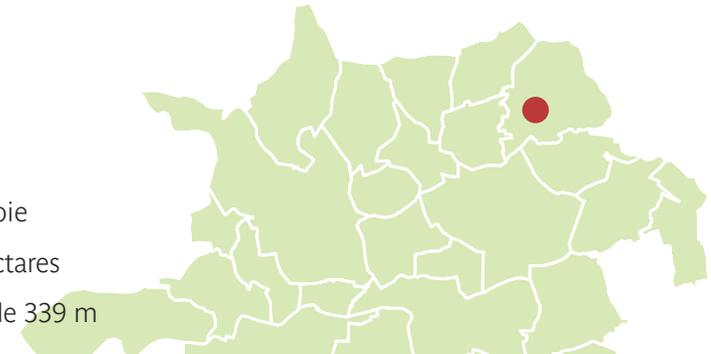
faible

moyen

fort

03

Commune Allenjoie
Superficie 32 hectares
Altitude maximale 339 m



Mulot



Milan noir

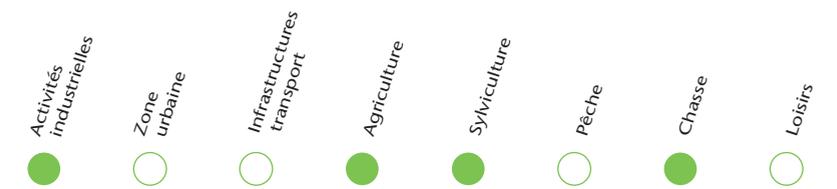
Source des Fées

Mélange de zones boisées et d'espaces ouverts à vocation de corridor écologique pour faciliter les déplacements d'animaux.

Présentation générale

> Espace classé comme remarquable dans le Schéma de Cohérence Territoriale 2006.

Environnement :



Occupation du sol



Urbanisme

> 47% en zone naturelle
53 % en zone agricole, à protéger en raison du potentiel agronomique, biologique ou économique des terres agricoles.
Seules les constructions ou installations nécessaires aux services publics et à l'exploitation agricole y sont autorisées.

Régime foncier

64% privé / 36% commune.

Richesse écologique

> ≈ 100 espèces faune et flore observées.

(Données prospections depuis 2008).



Caractère remarquable

Une espèce

	Protection mondiale	Protection européenne	Protection nationale	Protection régionale
Oiseaux > Milan noir		●	●	●

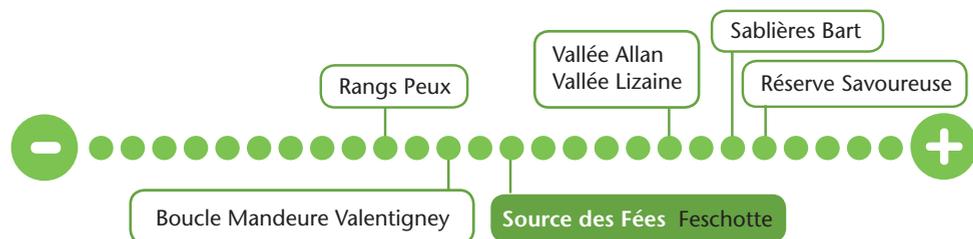


Zoom

Milan noir (*Milvus migrans*)

- > Rapace de taille comprise entre 50 et 60 cm et d'envergure maximale de 1m55.
- > Vit au bord des lacs et des étangs ou dans les vallées fluviales.
- > Se nourrit de charognes ou de petites proies vivantes (micromammifères, batraciens, oisillons...).

Valeur écologique



Pour les sites des Coteaux d'Hérimoncourt, la zone humide des Jonchets et les Grands Champs, aucune valeur écologique n'a été attribuée en raison d'une quantité insuffisante de données.

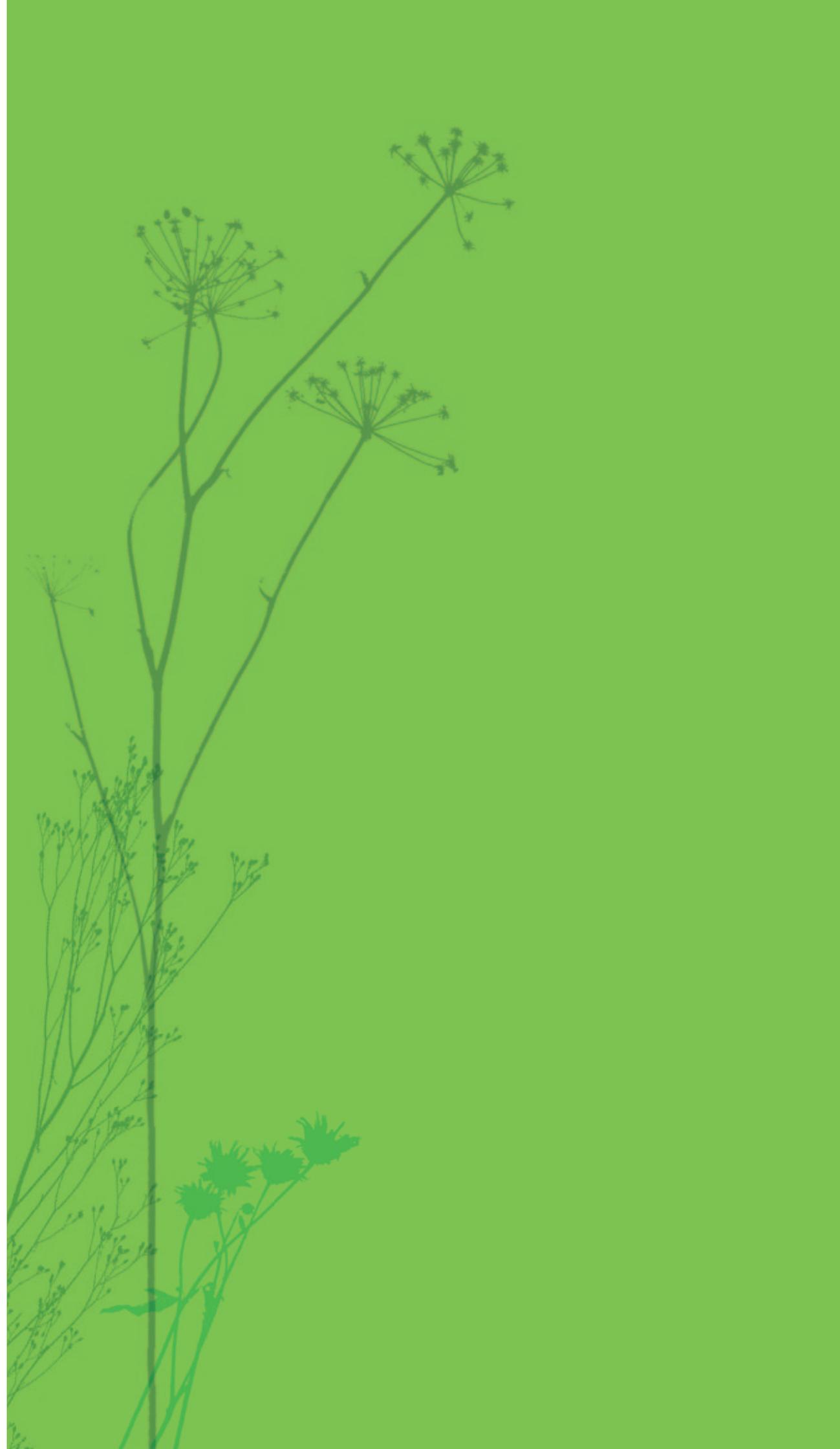
Ne sont pas compris également les sites forestiers qui sont évalués séparément.

Intérêt paysager

faible **moyen** fort

Risques d'impacts sur le site

faible moyen fort



04

Communes Allenjoie, Brognard, Etupes, Fesches-le-Châtel, Vieux-Charmont

Superficie 208 hectares

Altitude maximale 334 m

Site géré partiellement par PMA



Aeschne isocèle



Lézard agile

Basse Vallée de l'Allan

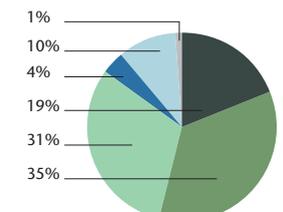
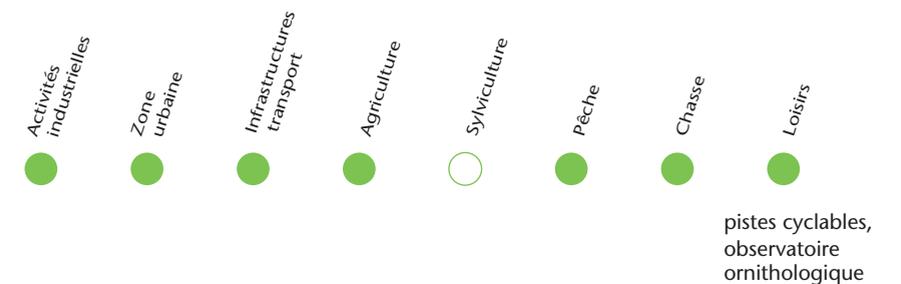
Grandes étendues de prairies et de milieux aquatiques avec une intéressante richesse écologique.



Présentation générale

- > Acquisition par PMA à titre compensateur de la zone Technoland dans les années 90.
- > Plan de gestion sur 116 hectares.
- > Espace remarquable classé dans le Schéma de Cohérence Territoriale 2006.
- > Espace Naturel Sensible du Conseil Général du Doubs.
- > Plan de prévention des risques d'inondations du Doubs et de l'Allan.

Environnement :



Occupation du sol

Sur les parcelles propriétés de PMA

- milieux forestiers
- milieux ouverts : prairies, pelouses et friches
- milieux ouverts : terres agricoles
- cours d'eau
- milieux humides : forêts alluviales, marais, roselières et eaux stagnantes
- zones urbanisées



Urbanisme

- > Majoritairement en zone naturelle à protéger en raison de la qualité des milieux naturels et paysages et de leur intérêt écologique, esthétique ou historique.
- > Toute construction est interdite, sont autorisés les installations publiques (transport, assainissement, diffusion numérique, électriques...), les ouvrages nécessaires aux protections contre les crues et les extensions d'équipements sportifs ou des campings.

Régime foncier

88% PMA / 12% Etat et communes.

Qualité de l'eau : l'Allan



Variable selon les stations.

(Source : Suivi de la qualité des cours d'eau du Pays de Montbéliard, PMA, 2006).

Richesse écologique

> 375 espèces faune et flore observées.

Et quelques espèces invasives : Renouée du Japon, Impatience de l'Himalaya, Elodée du Canada, Bidens feuillu, Ecrevisse américaine, Rat musqué, Ragondin, Tortue de Floride.

(Données prospections depuis 1990).

Caractère remarquable

Des habitats

Prairies et ripisylves (saulaies blanches et aulnaies-frênaies).

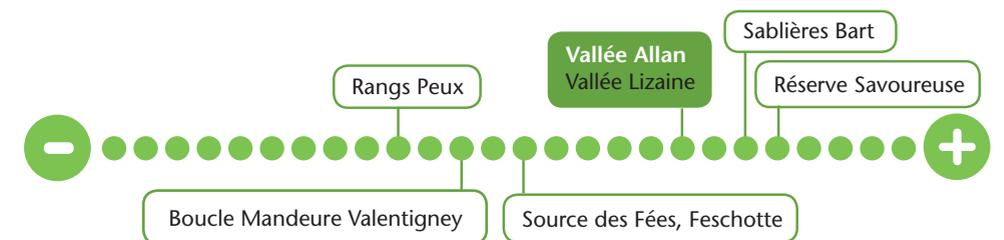
Des espèces

Plusieurs espèces de Chauves-Souris.

	Protection mondiale	Protection européenne	Protection nationale	Protection régionale
Oiseaux				
Principales espèces nicheuses protégées				
> Bruant jaune		●	●	
> Cincle plongeur		●	●	
> Faucon crécerelle		●	●	
> Hirondelle rivage		●	●	
> Martin pêcheur		●	●	
> Milan noir		●	●	●
> Petit Gravelot		●	●	
> Pic cendré		●	●	
> Pie-grièche écorcheur		●	●	●
A noter : de nombreuses espèces migratrices sont également observées sur le site.				
Amphibiens				
> Crapaud commun		●	●	
> Grenouille rieuse		●	●	
> Triton palmé		●	●	

	Protection mondiale	Protection européenne	Protection nationale	Protection régionale
Reptiles				
> Couleuvre à collier		●	●	
> Lézard agile		●	●	
> Lézard des murailles		●	●	
> Lézard vivipare		●	●	
> Orvet		●	●	
Insectes/Papillons				
> Cuivré des Marais	●	●	●	●
Poissons				
> Anguille		●		
Flore				
> Butome en ombelle				●
> Petite Naiade				●

Valeur écologique



Pour les sites des Coteaux d'Hérimoncourt, la zone humide des Jonchets et les Grands Champs, aucune valeur écologique n'a été attribuée en raison d'une quantité insuffisante de données.

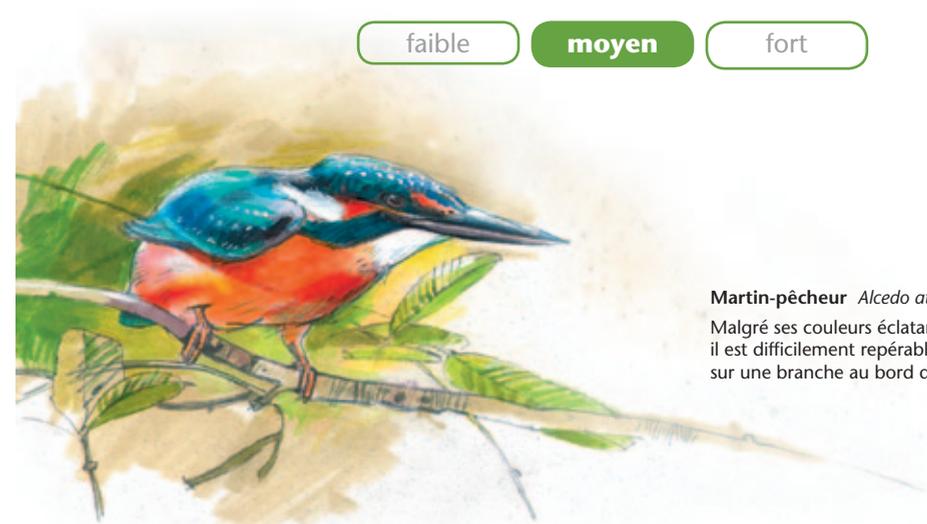
Ne sont pas compris également les sites forestiers qui sont évalués séparément.

Intérêt paysager

faible moyen **fort**

Risques d'impacts sur le site

faible **moyen** fort



Martin-pêcheur *Alcedo atthis*

Malgré ses couleurs éclatantes caractéristiques, il est difficilement repérable lorsqu'il est posé sur une branche au bord de l'eau.

05

Commune Grand-Charmont
Superficie 6 hectares
Altitude maximale 334 m
Site géré partiellement par PMA



Zone humide des Jonchets

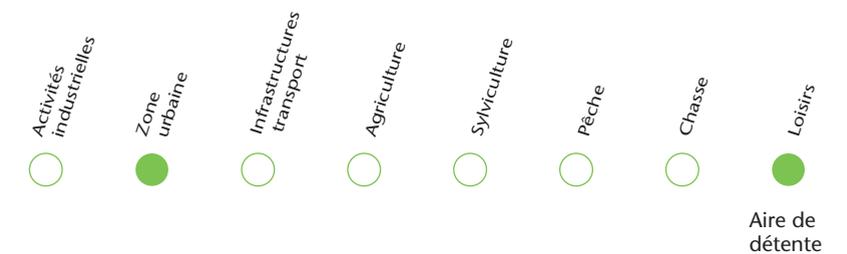


A proximité d'un tissu urbain dense, zone naturelle récemment aménagée en phase de reconquête écologique.

Présentation générale

> Espace classé comme espace remarquable dans le Schéma de Cohérence Territoriale 2006.

Environnement :



Occupation du sol



Urbanisme

> 100 % zone à urbaniser, secteurs à caractère naturel de la commune destinés à être ouverts à l'urbanisation.

Régime foncier

70% PMA / 7% commune / 23% privé.

Richesse écologique

> 30 espèces faunistiques (principalement des Oiseaux)

(Données prospections 2008).

Caractère remarquable

Des espèces

	Protection mondiale	Protection européenne	Protection nationale	Protection régionale
Oiseaux				
> Bruant jaune		●	●	
> Hirondelle de fenêtre		●	●	
> Tarier pâtre		●	●	
Insectes/Papillons				
> Cuivré des marais	●	●	●	●

Valeur écologique

Pour ce site, aucune valeur écologique n'a été attribuée en raison d'une quantité insuffisante de données.

Intérêt paysager

faible

moyen

fort

Risques d'impacts sur le site

faible

moyen

fort



Agrion jouvencelle



Grenouille verte

06

Communes Badevel, Dampierre-les-Bois

Superficie 25 hectares

Altitude maximale 340 m

Site géré partiellement par PMA



Feschotte

Milieus diversifiés abritant une faune variée.



Petit gravelot



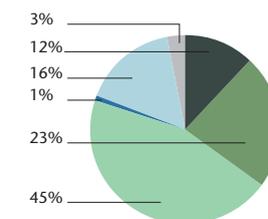
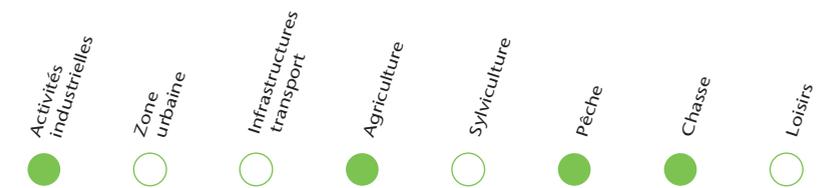
Schizophylle commun



Présentation générale

> Espace classé comme remarquable dans le Schéma de Cohérence Territoriale 2006.

Environnement :



Occupation du sol

- milieux forestiers
- milieux ouverts : prairies, pelouses et friches
- milieux ouverts : terres agricoles
- cours d'eau
- milieux humides : forêts alluviales, marais, roselières et eaux stagnantes
- zones urbanisées

Urbanisme

> Zones naturelles, agricoles et quelques secteurs à urbaniser.

Régime foncier

59% privé / 32% PMA / 9% communes.

Richesse écologique

> 139 espèces faune et flore observées.

(Données prospections depuis 2008).

Caractère remarquable

Des espèces

	Protection mondiale	Protection européenne	Protection nationale	Protection régionale
Oiseaux				
> Bruant jaune		●	●	
> Faucon crécerelle		●	●	
> Milan royal	●	●	●	●
> Petit gravelot		●	●	
> Pie-grièche écorcheur		●	●	●
Amphibiens				
> Grenouille de Lessona		●	●	
> Grenouille rieuse		●	●	
> Triton palmé		●	●	
Reptiles				
> Lézard des murailles		●	●	
Insectes/Papillons				
> Cuivré des marais	●	●	●	●



Zoom

Cuivré des marais (*Lycaena dispar*)

- > Petit papillon vivant dans les milieux humides ouverts de plaine volant de mai à juin et de août à septembre.
- > Menacé par la destruction de ses habitats (drainage des zones humides, assèchement des marais).



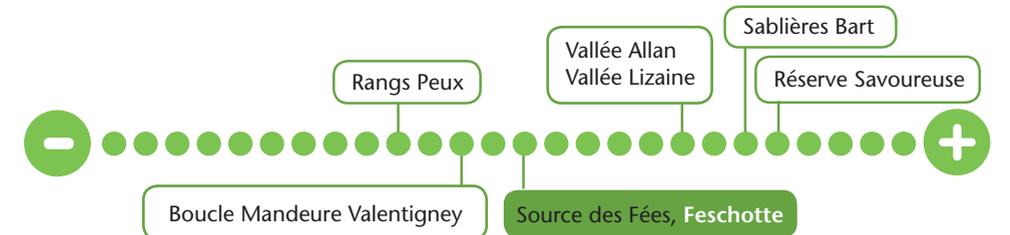
Cuivré des marais
Lycaena dispar.

Qualité de l'eau : la Feschotte



(Source : Suivi de la qualité des cours d'eau du Pays de Montbéliard, PMA, 2006).

Valeur écologique



Pour les sites des Coteaux d'Hérimoncourt, la zone humide des Jonchets et les Grands Champs, aucune valeur écologique n'a été attribuée en raison d'une quantité insuffisante de données.

Ne sont pas compris également les sites forestiers qui sont évalués séparément.

Intérêt paysager



Risques d'impacts sur le site



Grenouille de Lessona

07

Commune Montbéliard
Superficie 26 hectares
Altitude maximale 325 m



Bois du Parc

Site constitué de milieux fermés et ouverts, à vocation de corridor écologique pour faciliter les déplacements d'animaux.



Sitelle torchepot



Tabac d'Espagne



Caloptéryx vierge



Présentation générale

> Espace classé comme remarquable dans le Schéma de Cohérence Territoriale 2006.

Environnement :



Occupation du sol



Urbanisme

> Majoritairement en zone naturelle à protéger en raison de la qualité des milieux naturels et paysages et de leur intérêt écologique, esthétique ou historique.
> A noter quelques secteurs à urbaniser.

Régime foncier

65% commune / 33% privé / 2% Département du Doubs.

Richesse écologique

> 68 espèces faune et flore observées.

(Données prospections 2008).

Caractère remarquable

Des espèces

	Protection mondiale	Protection européenne	Protection nationale	Protection régionale
Flore > Dicrane vert		●		



Zoom

Le dicrane vert (*Dicranum viride*)

- > Mousse rare en France.
- > Forme des coussinets de couleur vert émeraude.
- > Pousse sur les troncs d'arbres de diamètre supérieur à 20 cm ou sur les souches.
- > Se trouve le plus souvent sur hêtre, charme et chêne à écorce acide.

Valeur écologique



Intérêt paysager

faible

moyen

fort

Risques d'impacts sur le site

faible

moyen

fort



08

Commune Bethoncourt

Superficie 38 hectares

Altitude maximale 322 m



Vallée de la Lizaine

Milieu humide de qualité remarquable dans le Pays de Montbéliard.



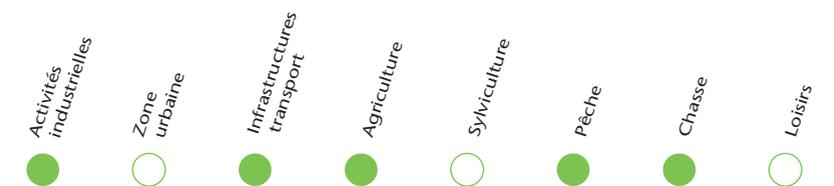
Populage des marais



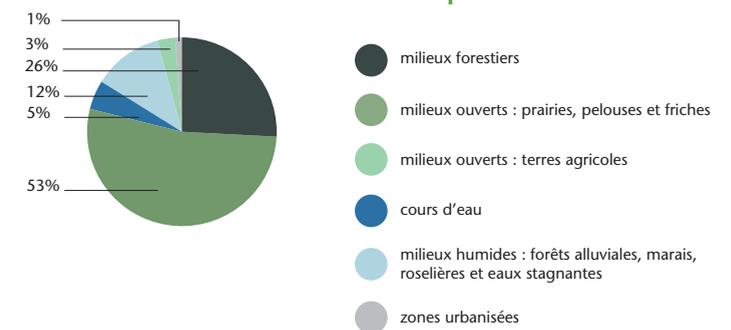
Présentation générale

> Espace remarquable classé dans le Schéma de Cohérence Territoriale 2006.

Environnement :



Occupation du sol



Urbanisme

> 100 % zone naturelle, à protéger en raison de la qualité des milieux naturels et paysages et de leur intérêt, notamment du point de vue écologique, esthétique ou historique.

Régime foncier

67% privé / 33% commune.

Qualité de l'eau : la Lizaine



(Source : Suivi de la qualité des cours d'eau du Pays de Montbéliard, PMA, 2006).

Richesse écologique

> ≈ 145 espèces faune et flore observées

Et des espèces invasives : ragondin...

(Données prospections depuis 1989).

Caractère remarquable

Des espèces



Milan noir
Milvus migrans.

	Protection mondiale	Protection européenne	Protection nationale	Protection régionale
Oiseaux				
> Busard Saint-Martin		●	●	●
> Faucon crécerelle		●	●	
> Hirondelle de fenêtre		●	●	
> Hirondelle rustique		●	●	
> Martin pêcheur d'Europe		●	●	●
> Milan noir		●	●	●
> Milan royal	●	●	●	●
> Pie-grièche écorcheur		●	●	●
> Tarier pâtre		●	●	
Amphibiens				
> Grenouille rieuse		●	●	
Insectes/Papillons				
> Cuivré des marais	●	●	●	●

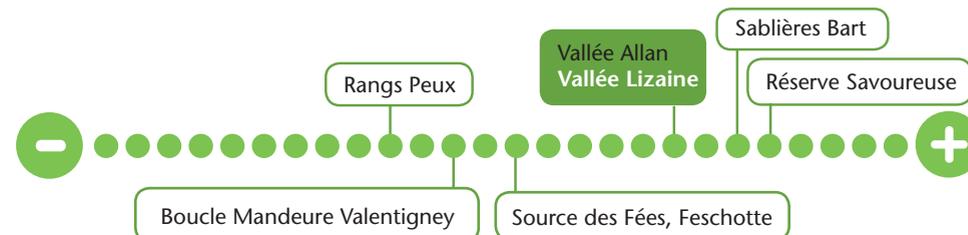


Zoom

Les mégaphorbiaies

- > Zone de végétation au stade de transition entre la prairie humide et la forêt humide.
- > Longent souvent les bords de cours d'eau où elles peuvent être inondées de temps en temps.
- > Constituées de plantes pouvant atteindre 2 m de haut (reine des prés, carex, ortie,...).
- > Habitat d'intérêt communautaire (protection européenne).

Valeur écologique



Pour les sites des Coteaux d'Hérimoncourt, la zone humide des Jonchets et les Grands Champs, aucune valeur écologique n'a été attribuée en raison d'une quantité insuffisante de données.

Ne sont pas compris également les sites forestiers qui sont évalués séparément.

Intérêt paysager

faible

moyen

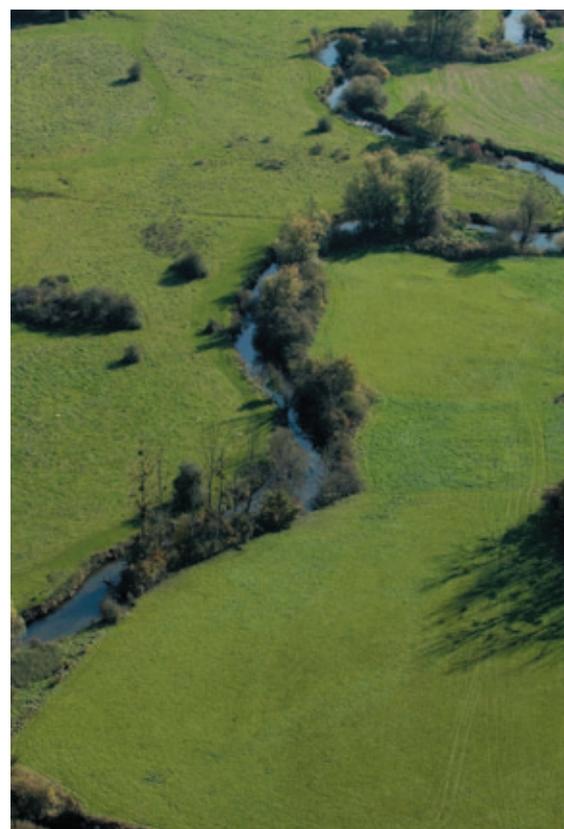
fort

Risques d'impacts sur le site

faible

moyen

fort



09

Communes Audincourt, Taillecourt

Superficie 85 hectares

Altitude maximale 344 m



Hirondelle rustique



Mulot sylvestre

Rangs Peux



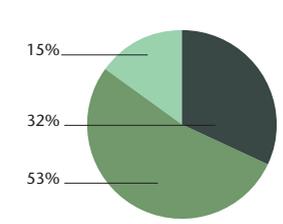
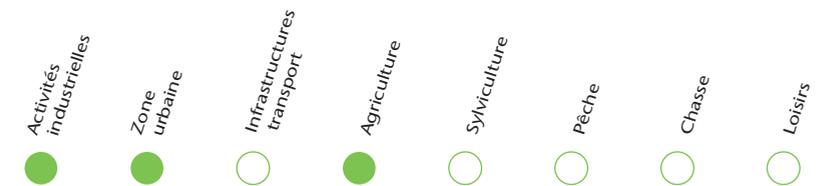
Grande superficie de milieux ouverts et boisés subsistant à proximité du tissu urbain.

Présentation générale

> Espace classé comme espace remarquable dans le Schéma de Cohérence Territoriale 2006.



Environnement :



Occupation du sol

- milieux forestiers
- milieux ouverts : prairies, pelouses et friches
- milieux ouverts : terres agricoles

Urbanisme

> Zones naturelles, agricoles et quelques secteurs à urbaniser.

Régime foncier

94% privé / 6% communes.

Richesse écologique

> 131 espèces faune et flore observées.

(Données prospections depuis 2008).

Caractère remarquable

Des espèces

	Protection mondiale	Protection européenne	Protection nationale	Protection régionale
Oiseaux				
> Faucon crécerelle		●	●	
> Hirondelle de fenêtre		●	●	
> Hirondelle rustique		●	●	
> Milan noir		●	●	●

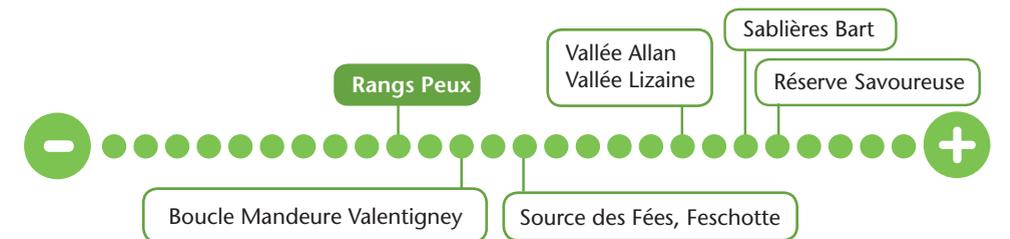


Zoom

Les mammifères

- > Vertébrés caractérisés notamment par leur faculté d'allaiter.
- > Des grands herbivores (cerfs, chevreuils) et des carnivores (renards, lynx...).
- > Des micromammifères (mulots, musaraignes).
- > Des chauves-souris...

Valeur écologique



Pour les sites des Coteaux d'Hérimoncourt, la zone humide des Jonchets et les Grands Champs, aucune valeur écologique n'a été attribuée en raison d'une quantité insuffisante de données.

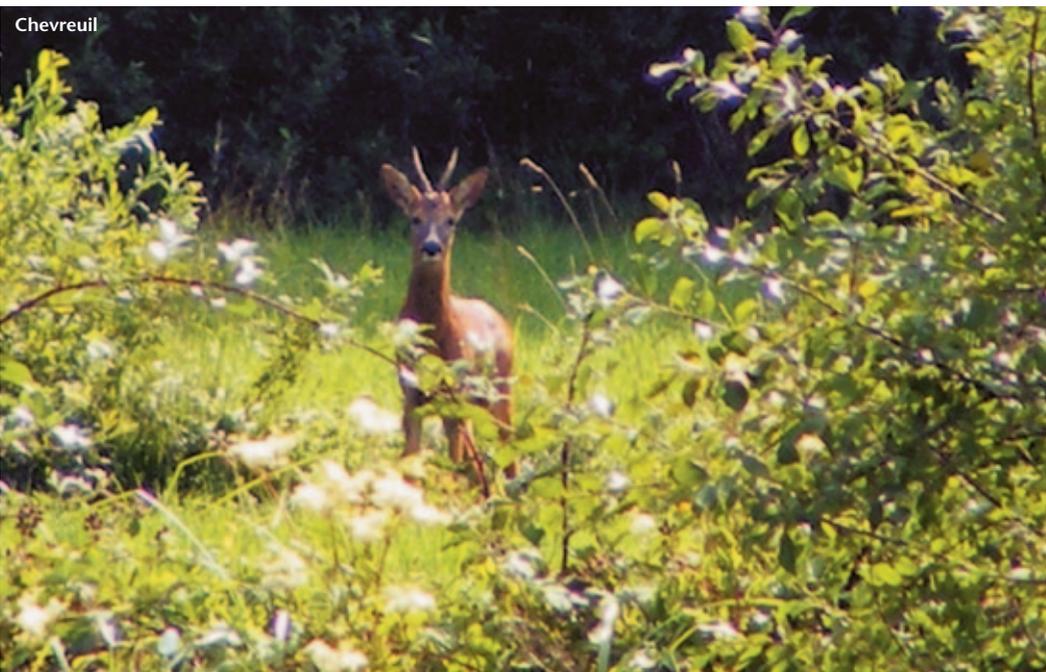
Ne sont pas compris également les sites forestiers qui sont évalués séparément.

Intérêt paysager

faible moyen **fort**

Risques d'impacts sur le site

faible **moyen** fort



Chevreuil



10

Communes Bart, Courcelles-lès-Montbéliard

Superficie 63 hectares

Altitude maximale 348 m

Site géré partiellement par PMA



Orchis bouffon

Zygène

Doubs Sablières de Bart et Courcelles



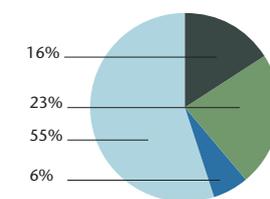
Zone essentiellement humide à fort potentiel écologique.



Présentation générale

- > Réserve foncière acquise dans les années 70.
- > Plan de gestion sur 27 hectares.
- > Espace remarquable classé dans le Schéma de Cohérence Territoriale 2006.
- > Plan de prévention des risques d'inondations du Doubs et de l'Allan.

Environnement :



Occupation du sol

- milieux forestiers
- milieux ouverts : prairies, pelouses et friches
- cours d'eau
- milieux humides : forêts alluviales, marais, roselières et eaux stagnantes

Urbanisme

> 100 % zone naturelle, comprenant les pelouses de l'aérodrome, à protéger en raison de la qualité des milieux naturels et paysages et de leur intérêt écologique, esthétique ou historique.

Régime foncier

48% PMA / 47% privé / 5% Etat.

Qualité de l'eau : le Doubs



(Source : Suivi de la qualité des cours d'eau du Pays de Montbéliard, PMA, 2006).

Richesse écologique

> ≈ 130 espèces faune et flore observées.

Et quelques espèces invasives : Topinambour, Renouée du Japon.

(Données prospections depuis 1990).

Caractère remarquable

Des habitats

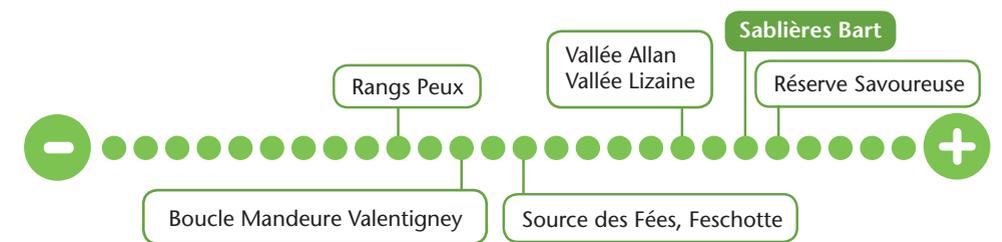
Aulnaies-Frênaies-Chênaies, Saulaies blanches, Eaux douces stagnantes....

Des espèces

Plusieurs espèces de Chauves-Souris.

	Protection mondiale	Protection européenne	Protection nationale	Protection régionale
Oiseaux				
Des espèces nicheuses et migratrices				
> Bondrée apivore		●	●	
> Busard cendré		●	●	
> Busard des roseaux		●	●	
> Busard Saint-Martin		●	●	
> Cigogne blanche		●	●	●
> Martin pêcheur		●	●	
> Milan noir		●	●	●
> Milan royal	●	●	●	●
> Pic cendré		●	●	
Amphibiens				
> Alyte accoucheur		●	●	
> Grenouille rieuse		●	●	
> Triton palmé		●	●	
Reptiles				
> Couleuvre à collier		●	●	
> Lézard agile		●	●	
> Lézard des murailles		●	●	

Valeur écologique



Pour les sites des Coteaux d'Hérimoncourt, la zone humide des Jonchets et les Grands Champs, aucune valeur écologique n'a été attribuée en raison d'une quantité insuffisante de données.

Ne sont pas compris également les sites forestiers qui sont évalués séparément.

Intérêt paysager



Risques d'impacts sur le site



Brochet *Esox lucius*

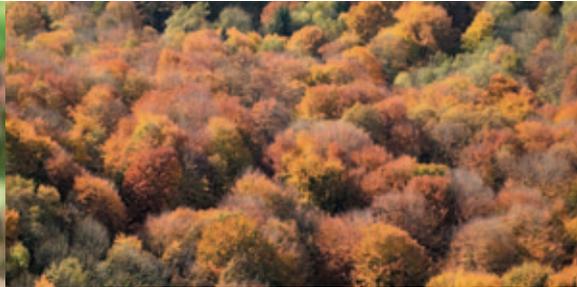
Ses populations sont en régression en raison de la surpêche, de la pollution et de la destruction de ses habitats.

11

Communes Bart, Bavans
Superficie 197 hectares
Altitude maximale 487 m
Site géré partiellement par PMA



Azuré des Astragales



Mont Bart

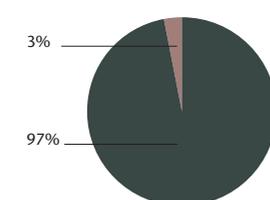
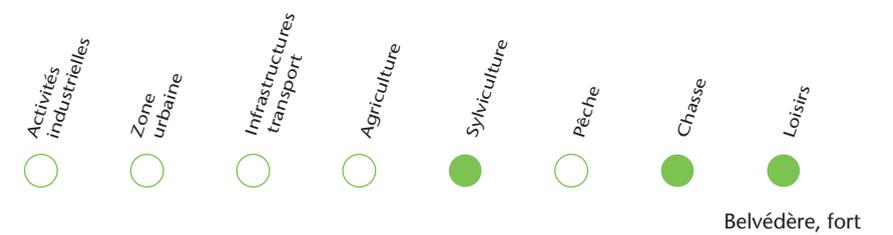


Zone d'intérêt floristique et faunistique. Vue paysagère sur le Pays de Montbéliard.

Présentation générale

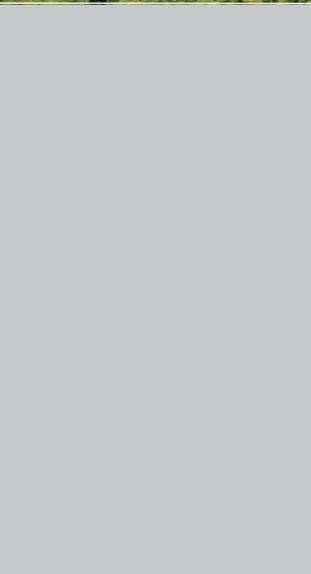
- > Zone Nationale d'Intérêt Ecologique Floristique et Faunistique sur 161 hectares.
- > Espace classé comme espace remarquable dans le Schéma de Cohérence Territoriale 2006.

Environnement :



Occupation du sol

- milieux forestiers
- zone du Fort



Urbanisme

> Zone naturelle à protéger en raison de la qualité des milieux naturels et paysages et de leur intérêt écologique, esthétique ou historique.

Régime foncier

99% communes / 1% privé.

Richesse écologique

> 284 espèces faune et flore observées.

(Données prospections depuis 1990).

Caractère remarquable

Des espèces

	Protection mondiale	Protection européenne	Protection nationale	Protection régionale
Oiseaux				
> Pic cendré		●	●	
Flore				
> Dicrane vert		●		



Zoom

Cordulie à deux taches (*Epitheca bimaculata*)

- > Libellule rare et discrète.
- > Possède deux taches noires à la base des ailes postérieures.
- > Les adultes sont très mobiles et s'éloignent fréquemment des milieux aquatiques pour rejoindre les massifs forestiers.
- > Peut parcourir de longues distances (une centaine de kilomètres).



Valeur écologique



Intérêt paysager

faible

moyen

fort

Risques d'impacts sur le site

faible

moyen

fort



Thécla du Prunier *Satyrrium pruni*

A ce jour, plus de 150 espèces de papillons ont été observées sur le territoire. La diversité des milieux, associée à une flore variée, favorise l'installation de nombreuses espèces de papillons de jour comme de papillons de nuit.



Orchis mâle

12

Commune Vandoncourt

Superficie 508 hectares

Altitude maximale 592 m



Ancolie



Demi-deuil

Forêt Hollard



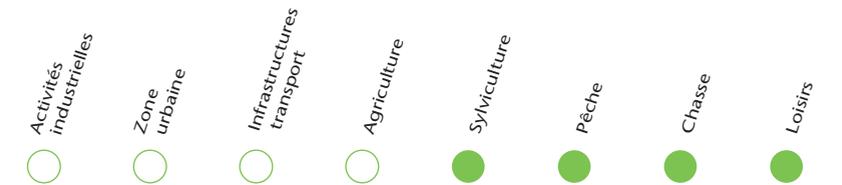
Forêt traditionnelle du Pays de Montbéliard.



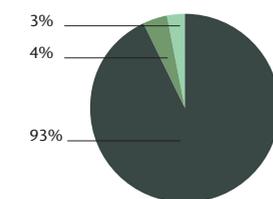
Présentation générale

> Espace classé comme espace remarquable dans le Schéma de Cohérence Territoriale en 2006.

Environnement :

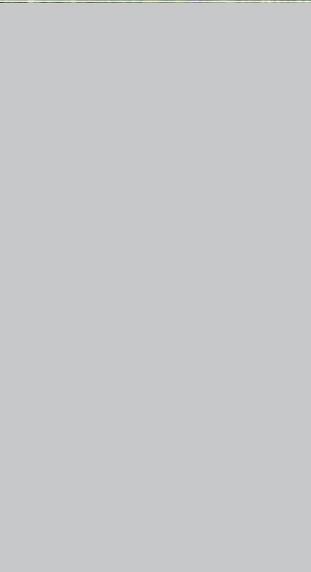


Circuit randonnée
GR5
Belvédère
Sentier de découverte
Pont Sarrazin



Occupation du sol

- milieux forestiers
- milieux ouverts : prairies, pelouses et friches
- milieux ouverts : terres agricoles



Urbanisme

- > Majoritairement en zone naturelle à protéger en raison de la qualité des milieux naturels et paysages et de leur intérêt écologique, esthétique ou historique.

Régime foncier

65% commune / 35% privé.

Richesse écologique

- > 212 espèces faune et flore observées.

(Données prospections 2008).

Caractère remarquable

Des espèces

	Protection mondiale	Protection européenne	Protection nationale	Protection régionale
Oiseaux				
> Bruant jaune		●	●	
> Faucon crécerelle		●	●	
> Milan royal	●	●	●	●
Amphibiens				
> Salamandre tachetée		●	●	
> Triton alpestre		●	●	
> Triton palmé		●	●	
Reptiles				
> Lézard agile		●	●	
Flore				
> Dicrane vert		●		

Valeur écologique



Intérêt paysager

faible

moyen

fort

Risques d'impacts sur le site

faible

moyen

fort



Zoom

Triton alpestre (*Triturus alpestris*)

- > Petit amphibien dont la taille n'excède pas 10 cm pour les mâles et 15 cm pour les femelles.
- > Le mâle est bleu grisé mais la crête dorsale, les flancs et les pattes sont jaunes tachés de noir. La femelle est plus terne avec le dos marbré. Les deux ont le ventre jaune-orange.
- > Se trouve dans des eaux plutôt fraîches et ombragées.



13

Communes Mandeuve, Valentigney

Superficie 156 hectares

Altitude maximale 367 m



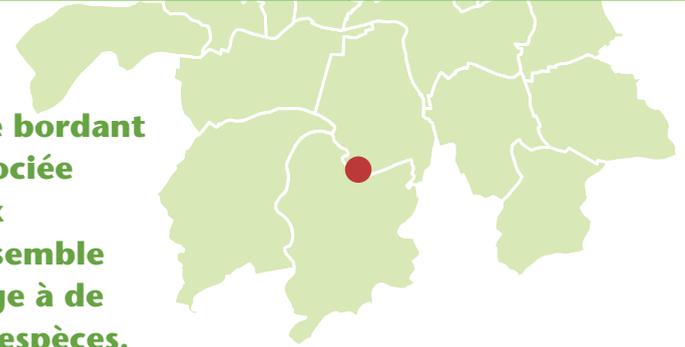
Faucon crécerelle



Canard Colvert et son petit

Doubs Boucle de Mandeuve Valentigney

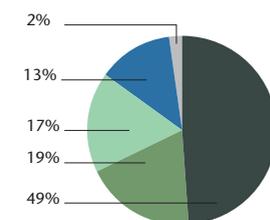
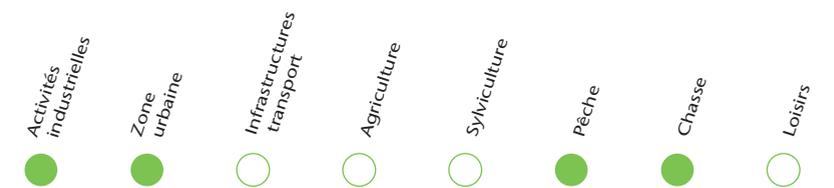
Formation arborescente bordant le Doubs associée à des milieux ouverts, l'ensemble offrant refuge à de nombreuses espèces.



Présentation générale

- > Espace remarquable classé dans le Schéma de Cohérence Territoriale 2006.
- > Plan de prévention des risques d'inondations du Doubs et de l'Allan.

Environnement :



Occupation du sol



Urbanisme

- > Majoritairement en zone naturelle, à protéger en raison de la qualité des milieux naturels et paysages et de leur intérêt écologique, esthétique ou historique.
- > A noter quelques secteurs encore à urbaniser.

Régime foncier

76% privé / 23% communes / 1% PMA.

Qualité de l'eau : le Doubs



Variable selon les stations

(Source : Suivi de la qualité des cours d'eau du Pays de Montbéliard, PMA, 2006).

Richesse écologique

> 285 espèces faune et flore observées.

Et une espèce invasive : la Renouée du Japon.

(Données prospections depuis 2008).

Cincla plongeur *Cinclus cinclus*

Considéré comme un excellent nageur, il peut en effet plonger, chasser ses proies sous l'eau et nager en surface, son plumage lui offrant une bonne isolation.



Caractère remarquable

Des espèces

	Protection mondiale	Protection européenne	Protection nationale	Protection régionale
Oiseaux				
Des espèces nicheuses et migratrices				
> Chevalier guignette		●	●	
> Cincla plongeur		●	●	
> Faucon crécerelle		●	●	
> Hirondelle de fenêtre		●	●	
> Hirondelle rustique		●	●	
> Martin pêcheur d'Europe		●	●	
> Pic mar		●	●	
> Pie-grièche écorcheur		●	●	●
Reptiles				
> Lézard agile		●	●	
Flore				
> Dicrane vert		●		

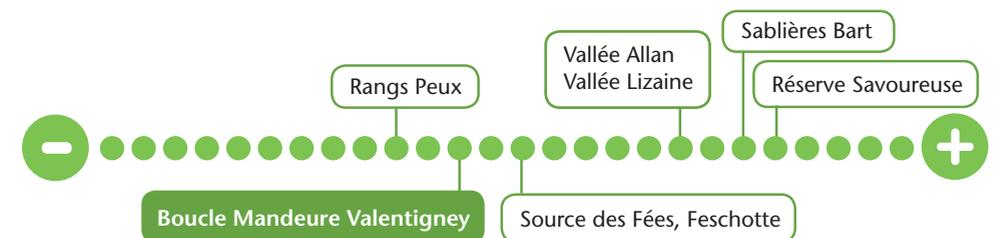


Zoom

La ripisylve

- > Formation arborescente bordant les rivières.
- > Refuge pour de nombreuses espèces animales et végétales recherchant fraîcheur et humidité, le couvert et la tranquillité.
- > Nombreux intérêts :
 - Porte une ombre sur l'eau limitant le réchauffement.
 - Agit comme un filtre naturel entre les cultures et les cours d'eau, captant les engrais, pesticides...
 - Limite les inondations, ralentit la vitesse de l'eau lors de crues.
 - Maintient les berges.

Valeur écologique



Pour les sites des Coteaux d'Hérimoncourt, la zone humide des Jonchets et les Grands Champs, aucune valeur écologique n'a été attribuée en raison d'une quantité insuffisante de données.

Ne sont pas compris également les sites forestiers qui sont évalués séparément.

Intérêt paysager



Risques d'impacts sur le site



14

Commune Hérimoncourt

Superficie 183 hectares

Altitude maximale 501 m



Coteaux d'Hérimoncourt

Grandes étendues de prairies et de zones boisées au potentiel écologique à confirmer.



Présentation générale

> Espace remarquable classé dans le Schéma de Cohérence Territoriale 2006.

Environnement :



Occupation du sol



Urbanisme

> Zone naturelle et agricole.

Régime foncier

96% privé / 4% commune.

Richesse écologique

> 9 espèces faunistiques.

(Données prospections depuis 2008).



Zoom

Forêts dans le Pays de Montbéliard

- > 37% de surface boisée dans le Pays de Montbéliard.
- > Une faune riche inféodée à ces milieux notamment des Mammifères (chevreuils, sangliers, blaireaux...), des oiseaux (pics, sitelle torchebot, bouvreuil pivoine...).
- > Une flore diversifiée : dicrane vert, lis martagon, jonquille...

Valeur écologique

Pour ce site, aucune valeur écologique n'a été attribuée en raison d'une quantité insuffisante de données.

Intérêt paysager

faible

moyen

fort

Risques d'impacts sur le site

faible

moyen

fort



15

Commune Mandeure

Superficie 225 hectares

Altitude maximale 535 m

Présidence de PMA au comité de pilotage Natura 2000



Platanthère à deux feuilles



Sonneur à ventre jaune

Champvermol



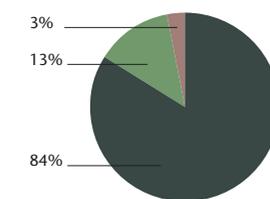
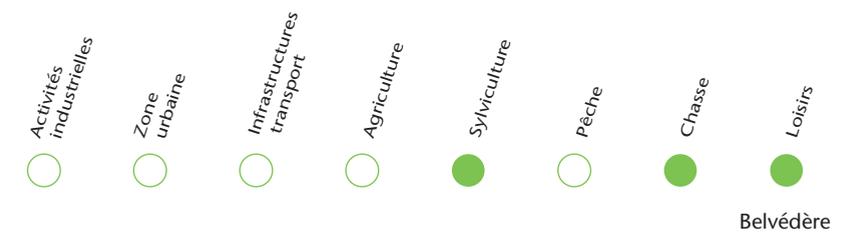
Zone d'exception reconnue à l'échelle européenne pour sa biodiversité remarquable.



Présentation générale

- > Site européen Natura 2000.
- > Zone naturelle d'Intérêt Faunistique et floristique sur 166 hectares.
- > Espace classé comme espace remarquable dans le Schéma de Cohérence Territoriale 2006.

Environnement :



Occupation du sol

- milieux forestiers
- milieux ouverts : prairies, pelouses et friches
- zone belvédère



Urbanisme

> 100 % zone naturelle à protéger en raison de la qualité des milieux naturels et paysages et de leur intérêt, notamment du point de vue écologique, esthétique ou historique.

Régime foncier

60% commune / 40% privé.

Richesse écologique

> 497 espèces faune et flore observées.

(Données prospections depuis 1989).

Caractère remarquable

Des espèces

	Protection mondiale	Protection européenne	Protection nationale	Protection régionale
Oiseaux				
> Faucon pèlerin		●	●	●
Amphibiens				
> Sonneur à ventre jaune		●	●	
Reptiles				
> Coronelle lisse		●	●	
> Couleuvre à collier		●	●	
Flore				
> Aster amelle			●	



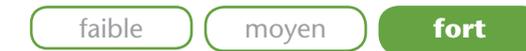
Faucon Pèlerin *Falco Peregrinus*

Cette espèce s'était raréfiée avant les années 80. Depuis, les populations ont évolué mais sont toujours menacées par la destruction de leurs habitats et le dérangement de leurs zones de nidification. Le Faucon Pèlerin est considéré comme une espèce à enjeu en Franche-Comté. La principale recommandation est de limiter le dérangement en période de reproduction sur les aires de falaise.

Valeur écologique



Intérêt paysager



Risques d'impacts sur le site



Aster amelle *Aster amellus*

Appelée encore Œil du Christ, Marguerite Saint-Michel ou Etoilée, ses parties souterraines étaient autrefois utilisées pour certaines maladies des yeux et maux de gorge.

Glossaire

SCOT

Schéma de Cohérence Territoriale – Définit les grands objectifs d'aménagement et d'urbanisme du territoire du Pays de Montbéliard en matière de développement économique, d'habitat, de déplacements, d'équipements et d'environnement. Adopté par PMA en 2006.

protection mondiale

Espèces animales ou végétales, présentant un risque d'extinction ou une menace imminente, répertoriées dans la liste rouge établie par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature.

protection européenne

Espèces animales ou végétales répertoriées dans l'une des directives ou conventions européennes suivantes :

- la Directive "Habitats, Faune, Flore" 1992 pour assurer le maintien de la diversité biologique par la conservation des habitats naturels, de la faune et de la flore sauvages.
- la Directive "Oiseaux" 1979 pour promouvoir la protection et la gestion des populations d'espèces d'oiseaux sauvages.
- la Convention de Berne 1979 pour assurer la conservation de la flore et de la faune sauvages et de leurs habitats naturels, et la protection des espèces migratrices menacées d'extinction.
- la Convention de Bonn 1979 pour assurer la conservation des espèces animales migratrices.

protection nationale

Espèces figurant dans une liste de protection française.

(Source données : Listes rouges Mammifères 2007, Oiseaux 2006, Reptiles 2005, Amphibiens 2005, Poissons 1988, Insectes 2007, Mollusques 2007 et Végétaux 1982).

protection régionale

Espèces figurant dans les orientations régionales de Franche-Comté pour la gestion et la conservation de la faune sauvage et de ses habitats, prévues par la loi relative à la chasse de 2003 et la loi sur le développement des territoires ruraux de 2005. L'objectif de ces orientations réside dans la gestion de la faune sauvage et de ses habitats en considérant les pratiques cynégétiques et les diverses activités s'exerçant dans les espaces naturels et ruraux.



Site accessible à pied ou en vélo, équipements pour activités de loisirs.

espèce invasive

Espèce exotique, à forte capacité de multiplication, son développement est généralement nuisible à la biodiversité locale.

Les espaces naturels de Pays de Montbéliard Agglomération



Contacts utiles :

Alain Rollet

Responsable du Service Paysage, Espace verts, Milieux naturels et Agriculture

Mail : alain.rollet@agglo-montbeliard.fr

Tél. 03 81 31 87 66

Alban Culat

Pilotage gestion des milieux naturels

Mail : alban.culat@agglo-montbeliard.fr

Tél : 03 81 31 89 28

Carine Dufresne

Pilotage Observatoire des milieux naturels

Mail : carine.dufresne@agglo-montbeliard.fr

Tél : 03 81 31 85 56